

OPTIMISEZ LE POTENTIEL DE PERFORMANCE DE VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE VIE OU DE CAPITALISATION

OPPORTUNITÉ ZEN Boost Mai 2023

Support en unités de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, d'une durée de 10 ans maximum, à compter du 10 mai 2023.

Titre de créance durable émis par Goldman Sachs présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et une garantie du capital à l'échéance.

Offre à durée limitée. Commercialisation du 1^{er} janvier au 30 avril 2023, pouvant être clôturée sans préavis.

Code ISIN : FR001400DM05

COMMUNICATION À CARACTÈRE PROMOTIONNEL

L'investisseur est sur le point de souscrire à un support qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

La vidéo explicative de l'indice S&P Eurozone 50 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select 5% Decrement est accessible en scannant ce QR Code :



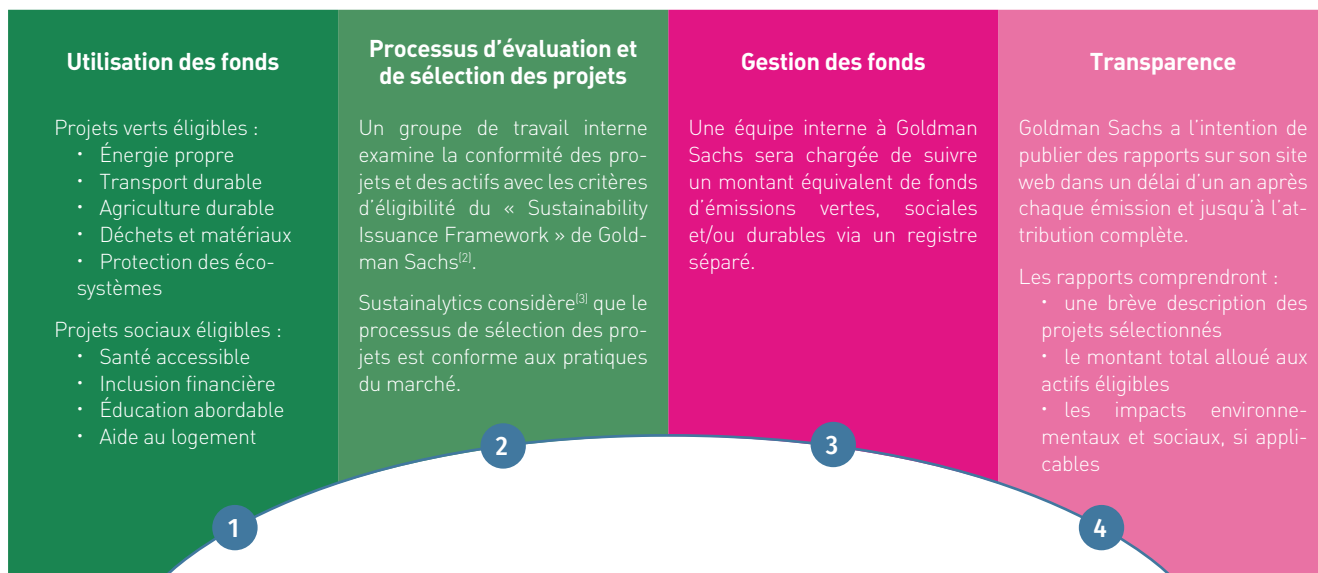
UNE MARQUE Groupama

QU'EST CE QU'UN TITRE DE CRÉANCE DURABLE ?

- Un titre de créance durable est une obligation destinée à financer ou refinancer exclusivement des projets verts et/ou sociaux qui répondent à des enjeux environnementaux, sociaux et/ou de durabilité critiques.
- Il est émis par une institution. Dans le cadre de OPPORTUNITÉ ZEN Boost Mai 2023, il s'agit de Goldman Sachs (l'Émetteur).
- Il est aligné sur les principales directives de l'International Capital Market Association (« ICMA »)^[1].

ENGAGEMENTS ET PRINCIPES DU TITRE DE CRÉANCE DURABLE

OPPORTUNITÉ ZEN Boost Mai 2023 respecte le « Sustainability Issuance Framework » de Goldman Sachs^[2] et finance ou refinance exclusivement des projets verts et/ou sociaux qui répondent à des enjeux environnementaux, sociaux et/ou de durabilité critiques.



Sustainalytics considère^[3] que les projets éligibles entraîneront des impacts environnementaux ou sociaux positifs et feront progresser les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies^[4], en particulier les suivants :



PROJET VERT

Transport durable : Northvolt

L'un des plus grands obstacles à l'adoption massive des véhicules électriques a été la fabrication de batteries à grande échelle et de manière durable. En 2018, Goldman Sachs a identifié que Northvolt, un fabricant de batteries lithium-ion basé en Suède, avait le potentiel d'apporter un nouveau niveau de durabilité à la fabrication des batteries.

Leur proposition de valeur différenciante : se concentrer sur la mise à disposition de batteries avec une empreinte carbone nettement inférieure à celles produites par d'autres, et cela grâce à une combinaison d'usines entièrement alimentées par l'hydroélectricité et un cycle de production intégré verticalement qui recycle une grande partie des minéraux et des matières premières nécessaires aux batteries lithium-ion.

PROJET SOCIAL

Aide au logement : projet Sendero Verde

L'accès à un logement abordable est un élément essentiel au renforcement des communautés. Goldman Sachs a financé la phase 1 du projet composé de 208 logements abordables et d'espaces communautaires à New York. Sur les 208 logements abordables de la phase 1, 25 % seront réservés aux ménages anciennement sans abri, 17 % seront abordables pour les ménages gagnant jusqu'à 30 % du revenu médian régional (RMR), 25 % jusqu'à 50 % du RMR, et les 33 % restants jusqu'à 60 % du RMR.

La phase 1 fait partie du projet Sendero Verde, un développement à usage mixte de 348 logements qui est en cours de construction en réponse à un appel d'offres public émis par le Département de la Préservation et du Développement du Logement de la ville de New York, afin de développer un terrain autrefois vacant.

[1] Les « Green Bond Principles » (<https://www.icmagroup.org/sustainable-finance/the-principles-guidelines-and-handbooks/green-bond-principles-gbp/>), « Social Bond Principles » (<https://www.icmagroup.org/sustainable-finance/the-principles-guidelines-and-handbooks/social-bond-principles-sbp/>) et « Sustainability Bond Guidelines » (<https://www.icmagroup.org/sustainable-finance/the-principles-guidelines-and-handbooks/sustainability-bond-guidelines-sbg/>) élaborées par l'ICMA.


[2] Le « Sustainability Issuance Framework » de Goldman Sachs est disponible sur <https://www.goldmansachs.com/investor-relations/creditor-information/gs-sustainability-issuance-framework.pdf>.

[3] Goldman Sachs a engagé Sustainalytics, un fournisseur indépendant leader sur le marché de la recherche et de l'analyse environnementales, sociales et de gouvernance, pour fournir une seconde opinion sur son « Sustainability Issuance Framework », disponible sur <https://www.sustainalytics.com/corporate-solutions/sustainable-finance-and-lending/published-projects/project/goldman-sachs-group-inc/goldman-sachs-sustainability-issuance-framework-second-party-opinion/goldman-sachs-sustainability-issuance-framework-second-party-opinion-pdf>. La lettre de Sustainalytics évalue l'alignement de ce Framework avec les normes ICMA.

[4] Les Objectifs du Développement Durable ont été établis par les Nations Unies afin de donner la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Voir : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>.

OPPORTUNITÉ ZEN Boost Mai 2023



OPPORTUNITÉ ZEN  Boost Mai 2023 est un support temporaire en unités de compte. Il offre un gain conditionnel de **8,5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée** si l'indice S&P Eurozone 50 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select 5% Decrement est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial aux dates d'observation annuelle⁽³⁾ en années 4 à 9 ou à la date d'observation finale⁽³⁾ en année 10.

À l'échéance finale des 10 ans⁽⁴⁾, le capital est remboursé à hauteur de **100 % brut⁽¹⁾⁽²⁾**.

Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie. La performance du support dépend de l'évolution de l'indice S&P Eurozone 50 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select 5% Decrement, indice représentatif du marché actions de la zone euro (ci-après « l'Indice »).


Ce support est proposé au sein des contrats d'assurance vie multisupports Gan Patrimoine Stratégies, Patrimoine Stratégies Vie et Gan Patrimoine Evolution, et du contrat de capitalisation Gan Patrimoine Capitalisation.

Ce support est un instrument de diversification ne pouvant constituer l'intégralité du portefeuille d'investissement.

AVANTAGES

- **Un gain de 8,5% brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée** depuis la date d'observation initiale, si l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial aux dates d'observation annuelle⁽³⁾ en années 4 à 9 ou à la date d'observation finale⁽³⁾ en année 10.
- **Une échéance anticipée** si l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation annuelle⁽³⁾ en années 4 à 9.
- **Effet mémoire** : si les conditions de versement du gain de 8,5% brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée sont déclenchées, le gain de l'année en cours ainsi que ceux des années précédentes seront versés.
- **Un remboursement du capital brut⁽¹⁾⁽²⁾ à l'échéance finale⁽⁴⁾** quelle que soit l'évolution de l'Indice à la baisse⁽⁵⁾, dès lors que l'investisseur a conservé son placement pendant 10 ans.

INCONVÉNIENTS

- **Un gain plafonné à 8,5% brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée**, même si la performance de l'Indice est supérieure.
- **Le rendement de OPPORTUNITÉ ZEN  Boost Mai 2023 à l'échéance finale⁽⁴⁾ est très sensible à une faible variation de l'Indice autour du seuil de 0%.**
- **L'Indice est calculé en réinvestissant les dividendes nets éventuellement détachés par les actions qui le composent et en retranchant un montant forfaitaire de 5% par an, ce qui résulte donc en un rendement moindre que lorsque les dividendes sont réinvestis sans retranchement.** Si les dividendes distribués sont inférieurs au montant forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique.
- **L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée de son investissement qui peut varier de 4 à 10 ans.**
- **Les gains éventuellement enregistrés ne sont pas capitalisés.**
- **Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital :**
 - en cas de sortie anticipée⁽⁶⁾ (rachat, arbitrage ou décès) avant l'échéance finale⁽⁴⁾ ;
 - ou, en cas de faillite, de défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou de mise en résolution de ce dernier.

(1) Hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) Les dates d'observation annuelle sont : 10 mai 2027 (année 4), 10 mai 2028 (année 5), 11 mai 2029 (année 6), 10 mai 2030 (année 7), 9 mai 2031 (année 8), 10 mai 2032 (année 9) et la date d'observation finale est le 10 mai 2033 (année 10).

(4) La date d'échéance finale est le 10 juin 2033.

(5) La baisse du niveau de l'Indice est l'écart entre ses niveaux à la date d'observation initiale (10 mai 2023) et à la date d'observation finale (10 mai 2033), exprimée en pourcentage de son niveau initial.

(6) L'investissement sur ce support étant recommandé sur une durée de 10 ans, une pénalité de 3,50% du montant désinvesti est applicable pour toute sortie anticipée (hors dénouement du contrat par rachat total ou décès) avant son échéance.

L'Assureur Groupama Gan Vie s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance finale, le 10 juin 2033, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

► Facteurs de risque

Les investisseurs⁽¹⁾ sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de risques » présentée dans le Prospectus de Base et la section « Risques » dans les Conditions Définitives d'Émission. Ces risques sont notamment⁽²⁾ :

Risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie :

L'investisseur doit être conscient qu'il est exposé à ce risque en cours de vie lors de toute sortie anticipée⁽³⁾ (rachat, arbitrage ou décès) qui se fera aux conditions de marché.

Risque de contrepartie : L'investisseur supporte le risque de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule (se reporter à la rubrique « Fiche Technique » en page 10 de ce document) ou mise en résolution de ce dernier qui peut entraîner la perte partielle ou totale du montant investi. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (« bail-in »), en cas de défaillance probable ou certaine du Garant, l'investisseur est susceptible de ne pas recouvrer, le cas échéant, la totalité ou partie du montant qui est dû par le Garant au titre de la Garantie ou l'investisseur peut être susceptible de recevoir, le cas échéant, tout autre instrument financier émis par le Garant (ou toute autre entité) en remplacement du montant qui est dû dans le cadre des titres de créance émis par l'Émetteur.

Risque de marché : Le support peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

Risque de liquidité : Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du support, voire le rendre totalement illiquide, ce qui peut entraîner sa vente impossible et engendrer la perte partielle ou totale du montant investi.

Risque de réinvestissement : L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement. De plus, en cas d'activation du mécanisme de remboursement anticipé, l'investisseur peut ne pas être en mesure de réinvestir les produits du remboursement à un rendement aussi élevé que celui des titres remboursés. Un tel réinvestissement ne pourrait être alors fait qu'à un rendement significativement plus faible ou au prix d'un plus grand risque d'investissement.

(1) L'investisseur correspond à l'Assuré souscripteur.

(2) Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique « Avertissement Final » de ce document, paragraphe « Disponibilité de la documentation du support ».

(3) L'investissement sur ce support étant recommandé sur une durée de 10 ans, une pénalité de 3,50% du montant désinvesti est applicable pour toute sortie anticipée (hors dénouement du contrat par rachat total ou décès) avant son échéance.

► Principales caractéristiques

À la date d'observation initiale (10 mai 2023), le niveau initial de l'indice S&P Eurozone 50 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select 5% Decrement est observé et retenu comme son niveau initial.

UN GAIN CONDITIONNEL DE 8,5 % BRUT⁽¹⁾⁽²⁾ PAR ANNÉE ÉCOULÉE (EFFET MÉMOIRE) EN CAS D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE

OPPORTUNITÉ ZEN Boost Mai 2023 prend fin par anticipation si l'Indice :

À l'une des dates d'observation annuelle⁽³⁾, en années 4 à 9

est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial

Valeur finale du support
= 100 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale
+ un gain de 8,5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée

Le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ (après déduction des frais de gestion selon le contrat), en cas d'échéance anticipée automatique, est de : 6,39 % la 4^{ème} année ; 6,18 % la 5^{ème} année ; 5,97 % la 6^{ème} année ; 5,78 % la 7^{ème} année ; 5,60 % la 8^{ème} année et 5,43 % la 9^{ème} année.

QUEL POTENTIEL DE PERFORMANCE À L'ÉCHÉANCE FINALE ?

En l'absence d'échéance anticipée, OPPORTUNITÉ ZEN Boost Mai 2023 dure jusqu'à l'échéance finale⁽⁴⁾. Deux situations sont alors possibles.

À L'ÉCHÉANCE, LE 10 JUIN 2033

Si l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial

Valeur finale du support
= 185 % brut⁽¹⁾⁽²⁾
(100% + 10 × 8,5%)
de sa valeur initiale, soit un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de 5,26%

Remboursement du capital avec gains

Si l'Indice est en baisse⁽⁵⁾ par rapport à son niveau initial

Valeur finale du support
= 100 % brut⁽¹⁾⁽²⁾
de sa valeur initiale, soit un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de -0,96%

Remboursement du capital brut⁽¹⁾⁽²⁾

(1) Hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) Les dates d'observation annuelle sont : 10 mai 2027 (année 4), 10 mai 2028 (année 5), 11 mai 2029 (année 6), 10 mai 2030 (année 7), 9 mai 2031 (année 8), 10 mai 2032 (année 9) et la date d'observation finale est le 10 mai 2033 (année 10).

(4) La date d'échéance finale est le 10 juin 2033.

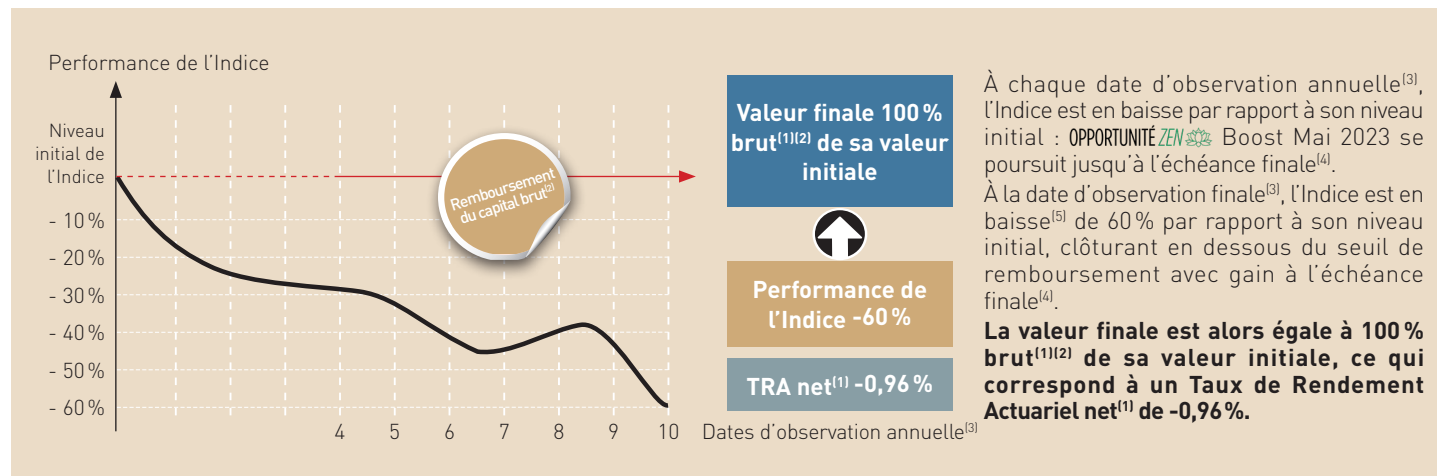
(5) La baisse du niveau de l'Indice est l'écart entre ses niveaux à la date d'observation initiale (10 mai 2023) et à la date d'observation finale (10 mai 2033), exprimée en pourcentage de son niveau initial.

Scénarios de marché - Exemples

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du support. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

- Seuil d'activation de l'échéance anticipée et de remboursement avec gain à l'échéance finale⁽⁴⁾
- Évolution de l'indice S&P Eurozone 50 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select 5% Decrement

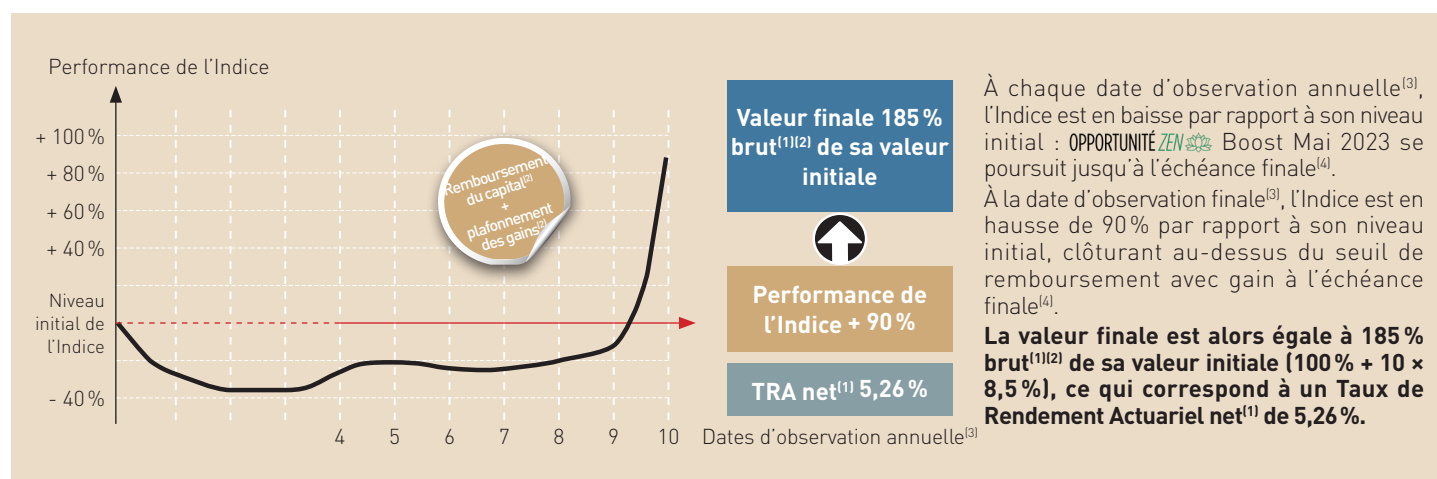
SCÉNARIO DÉFAVORABLE : UN REMBOURSEMENT DU CAPITAL BRUT À L'ÉCHÉANCE FINALE



Pour un investissement direct dans l'Indice, le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ serait de -9,56%.

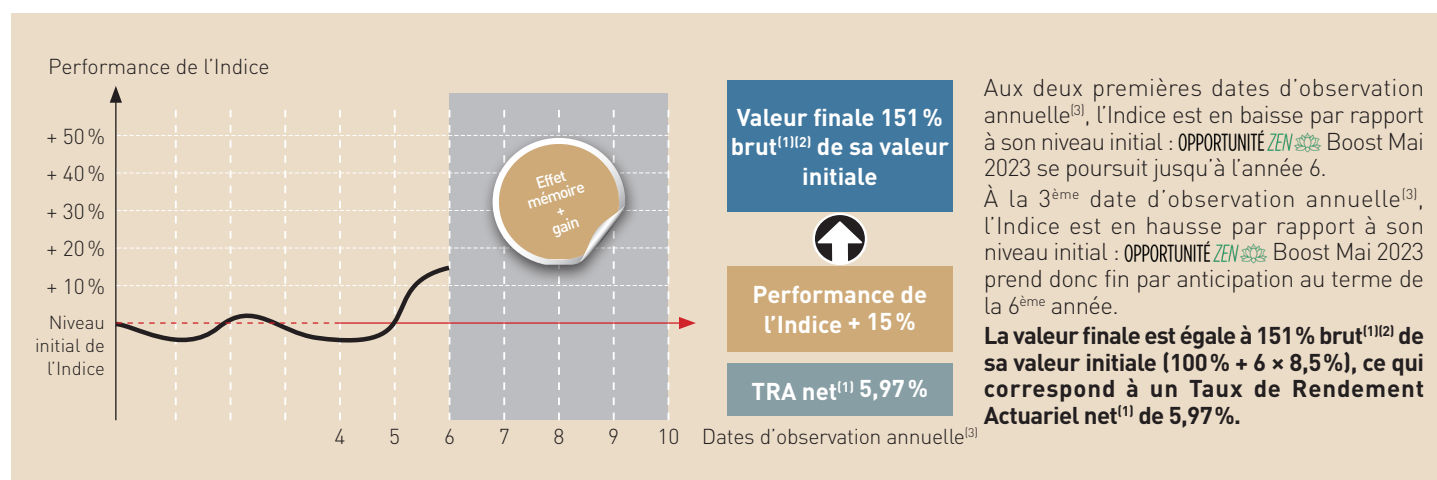
Dans le cas le plus défavorable le remboursement du capital à l'échéance serait de 100% brut⁽¹⁾⁽²⁾.

SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE : UN REMBOURSEMENT DU CAPITAL À L'ÉCHÉANCE FINALE AVEC PLAFONNEMENT DES GAINS



Pour un investissement direct dans l'Indice, le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ serait de 5,81%.

SCÉNARIO FAVORABLE AVEC GAINS EN CAS D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE



Pour un investissement direct dans l'Indice, le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ serait de 1,33%.

(1) Hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) Les dates d'observation annuelle sont : 10 mai 2027 (année 4), 10 mai 2028 (année 5), 11 mai 2029 (année 6), 10 mai 2030 (année 7), 9 mai 2031 (année 8), 10 mai 2032 (année 9) et la date d'observation finale est le 10 mai 2033 (année 10).

(4) La date d'échéance finale est le 10 juin 2033.

(5) La baisse du niveau de l'Indice est l'écart entre ses niveaux à la date d'observation initiale (10 mai 2023) et à la date d'observation finale (10 mai 2033), exprimée en pourcentage de son niveau initial.

► Zoom sur l'Indice

DESCRIPTION DE L'INDICE S&P EUROZONE 50 NET ZERO 2050 PARIS-ALIGNED SELECT 5% DECUREMENT

L'Indice est composé d'un panier de 50 entreprises issues des marchés de la zone Euro. L'univers de départ comprend les actions composant l'indice S&P Eurozone LargeCap. Les actions des sociétés impliquées dans des activités controversées (armes, production de tabac, charbon, etc.) ou ne respectant pas les principes du Pacte Mondial (« Global Compact ») de l'ONU sont dans un premier temps exclues. Ensuite seules sont retenues les 50 plus importantes capitalisations boursières respectant collectivement les critères de la réglementation « EU Paris Aligned Benchmark », à savoir :

- une réduction d'au moins 50% de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'univers de départ ;
- l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des actions composant l'Indice doit au minimum être inférieure de 7% à celle un an auparavant ;
- la part des secteurs à fort impact sur le changement climatique dans l'Indice doit être au minimum égale à celle de l'univers de départ. L'objectif de cette contrainte est de sélectionner les meilleures entreprises de ces secteurs et non de désinvestir complètement de ces derniers.

L'Indice est calculé et sponsorisé par S&P Dow Jones Indices, acteur de premier plan dans le domaine des indices. Il a été lancé le 11 octobre 2021. Sa composition est revue trimestriellement aux mois de mars, juin, septembre et décembre.

L'Indice est équipondéré et calculé **en réinvestissant les dividendes nets détachés des actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 5% par an, ce qui est moins favorable**. Le montant des dividendes réinvestis dans l'Indice peut être inférieur ou supérieur au montant forfaitaire de 5% par an. Lorsque le montant des dividendes réinvestis est inférieur au montant prélevé de 5%, la performance de l'Indice se trouve pénalisée par rapport à celle d'un Indice qui est calculé dividendes non réinvestis.

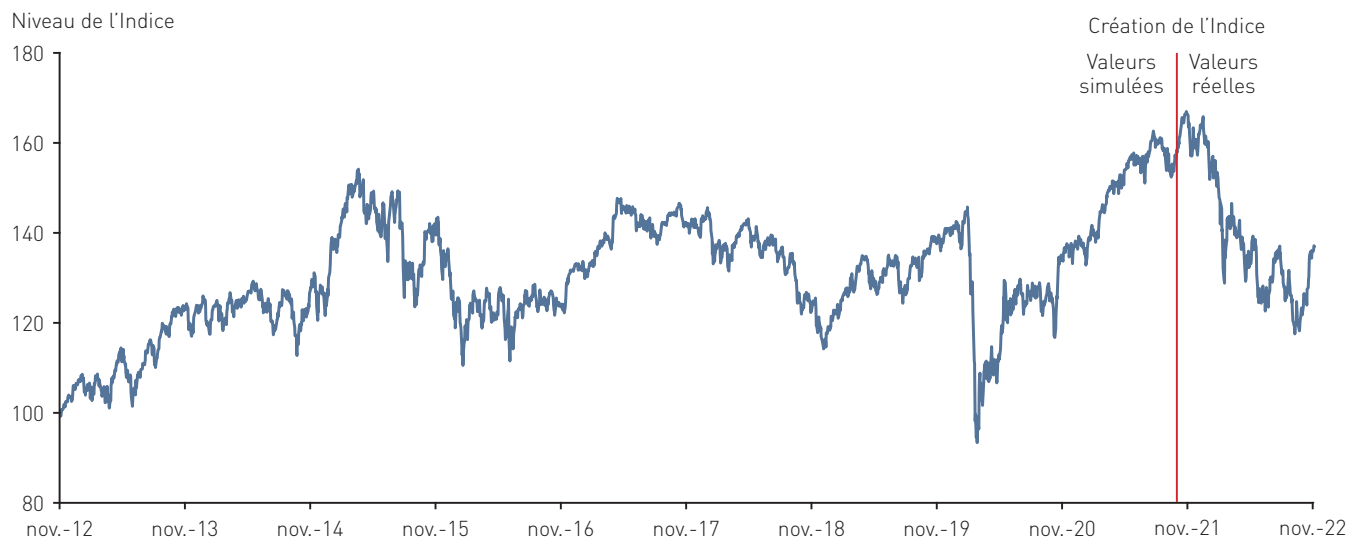
Pour information, le niveau de dividendes nets distribués par les valeurs qui composent l'Indice est en moyenne de 2,14% par an depuis 2012 (source : S&P Dow Jones Indices).

L'Indice est accessible entre autres sur le site de S&P (www.spglobal.com/spdji), ainsi que sur différents sites d'informations financières (ticker Bloomberg : SPEZPFEN Index ; ticker Reuters : .SPEZPFEN).

ÉVOLUTION DE L'INDICE

Toutes les données précédant le 11 octobre 2021 sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'Indice s'il avait été lancé dans le passé. Toutes les données suivant cette date sont le résultat de performances écoulées.

La valeur de l'investissement peut varier. Les données relatives aux performances et/ou simulations de performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes écoulées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.



Sources : S&P Dow Jones Indices (pour la période du 23 novembre 2012 au 11 octobre 2021), puis Bloomberg au 25 novembre 2022.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Goldman Sachs et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

► Compensation carbone

LE DISPOSITIF DE COMPENSATION CARBONE

Ce support sera associé à l'annulation de certificats de compensation carbone vérifiés (appelés crédits carbone vérifiés), chaque crédit représentant une tonne d'équivalent dioxyde de carbone (CO₂e). Les émissions de gaz à effet de serre (GES) pour la durée de vie du support seront estimées par Goldman Sachs sur la base d'une méthodologie décrite ci-dessous⁽¹⁾. Un volume correspondant de crédits carbone vérifiés sera annulé par Goldman Sachs de la part de GGvie. Cette annulation de crédits carbone est soumise à des frais dédiés qui sont déjà inclus dans le prix du support. Ces frais (les frais de compensation carbone) sont affectés à l'achat et à l'annulation de crédits carbone vérifiés.

Les émissions de carbone d'une entreprise peuvent être divisées en (i) émissions directes (Scope 1) générées à partir de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise et en (ii) émissions indirectes (Scope 2) générées à partir de l'énergie achetée et utilisée par l'entreprise. Les autres émissions indirectes (Scope 3) produites dans la chaîne de valeur de l'entreprise seront exclues par défaut du calcul des émissions de GES du support. Les émissions de Scope 3 peuvent être importantes pour certaines entreprises.

LES CRÉDITS CARBONE VÉRIFIÉS

Les frais de compensation carbone sont destinés à financer l'achat et l'annulation de crédits carbone vérifiés émis par des projets permettant de réduire ou de séquestrer les émissions de GES. Ces crédits ont été choisis par GGvie et ont été certifiés conformes à des normes internationales émises par des entités indépendantes telles que le label Verified Carbon Standard⁽²⁾ (VCS), et sont délivrés par Verra, qui garantissent leur caractère unique, additionnel et mesurable. Les crédits labellisés Climate, Community and Biodiversity⁽³⁾ (CCB) sont également garantis pour avoir des bénéfices supplémentaires en matière de développement durable.

L'ESTIMATION DES ÉMISSIONS

A compter de sa date de calcul et sur la base des dernières données disponibles, une estimation des émissions de carbone pour la durée de vie du support (l'estimation des émissions) est calculée par Goldman Sachs, comme la somme des émissions de carbone actuelles sur un an des deux composantes de la stratégie (i) la composante obligatoire durable de l'Émetteur et (ii) la composante actions, multiplié par la durée maximale de 10 ans, avec une sécurité supplémentaire de 5%. Pour éviter toute ambiguïté, l'estimation des émissions n'inclut pas l'émission totale de carbone de chaque composant de l'Indice, ni l'émission totale de carbone de Goldman Sachs, mais uniquement la partie relative au montant maximum de l'émission du support.

(i) La composante obligatoire durable de l'Émetteur : les émissions de carbone de la composante obligatoire durable de l'Émetteur sont les émissions de GES de Scope 1 et 2 liées à la dette de l'Émetteur au 31 décembre 2021. Les émissions de carbone sur un an de Goldman Sachs Group Inc. sont de 0,27 tCO₂e par million d'euros en 2021, calculée en divisant les émissions de GES de Scope 1 et 2 de 155 963 tCO₂e⁽⁴⁾ par la valeur opérationnelle d'entreprise⁽⁵⁾.

(ii) La composante actions : les émissions de carbone de la composante actions sont publiées par S&P Dow Jones Indices au 30 septembre 2022. Cet Indice est classifié Benchmark européen aligné sur l'Accord de Paris (EU Paris-Aligned Benchmark) par S&P Dow Jones Indices.



(1) Différentes méthodologies de calcul de l'estimation des émissions conduiraient à des résultats différents.

(2) Le programme VCS : <https://verra.org/project/vcs-program/>

(3) Les Climate, Community, & Biodiversity Standards : <https://verra.org/project/ccb-program/>

(4) Goldman Sachs Sustainability Report 2021 : <https://www.goldmansachs.com/a/2021-sustainability-report.pdf>

(5) Rapport annuel 2021 de The Goldman Sachs Group, Inc. : <https://www.goldmansachs.com/investor-relations/financials/current/annual-reports/2021-annual-report/multimedia/annual-report-2021.pdf>. La valeur opérationnelle d'entreprise inclut dans son calcul la capitalisation boursière d'une entreprise, mais également la dette à court et à long terme et toute trésorerie ou équivalent de trésorerie figurant au bilan de la société.

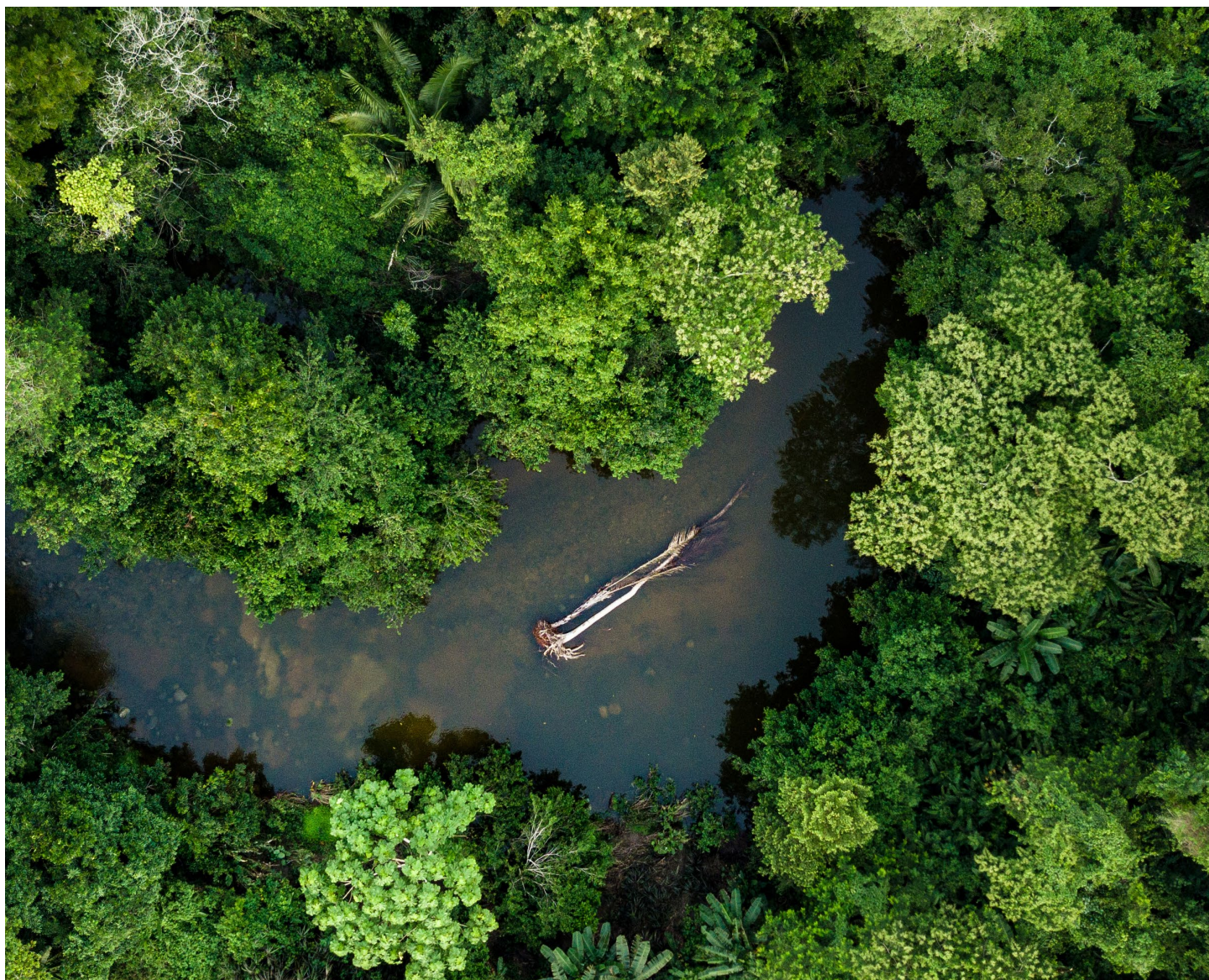
L'ANNULATION DE CRÉDITS CARBONE VÉRIFIÉS

Dès que possible, Goldman Sachs annulera de la part de GGVie des crédits carbone vérifiés générés par le projet éligible pour un volume correspondant à l'estimation des émissions. L'empreinte carbone réelle du support sur sa durée de vie peut différer de l'estimation des émissions au moment de l'émission. Cependant, il y aura une annulation de crédits carbone vérifiés d'un volume correspondant à l'estimation des émissions et le volume de crédits carbone vérifiés annulés ne sera pas ajusté sur la durée de vie du support.

LES FRAIS

Pour ce support :

- L'estimation des émissions est évaluée à 334 tCO₂e par million d'euros.
- Projet éligible : GGVie a sélectionné des crédits carbone vérifiés émis par le projet REDD+ du Parc National Cordillera Azul (le Projet), certifiés VCS (<https://registry.verra.org/app/projectDetail/VCS/985>) et portant l'accréditation complémentaire CCB « Gold ». En cas d'indisponibilité ou d'insuffisance des crédits carbone vérifiés émis par le Projet, GGVie peut, à sa discrétion, remplacer les crédits carbone vérifiés émis par ce Projet par des crédits carbone vérifiés émis par un ou plusieurs projets présentant des caractéristiques similaires.
- Les frais de compensation carbone destinés à financer l'achat et le retrait de crédits carbone vérifiés sont de 0,30 % du nominal et sont déjà inclus dans le prix du support.



Fiche technique

Instrument financier : Titre de créance durable de droit français présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et une garantie du capital à l'échéance.

Émetteur : Goldman Sachs Finance Corp International Ltd., qui n'a sollicité ou obtenu aucune notation des principales agences de notation.

Garant de la formule : The Goldman Sachs Group, Inc., (S&P BBB+, Moody's A2, Fitch Ratings A, au 25 novembre 2022). Ces notations ne sauraient ni être une garantie de solvabilité du Garant, ni constituer un argument de souscription au support. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

Titre de créance durable : Un montant équivalent au total des titres OPPORTUNITÉ ZEN Boost Mai 2023 effectivement placés sera alloué par l'Émetteur au financement ou au refinancement exclusivement de projets verts et/ou sociaux qui répondent à des enjeux environnementaux, sociaux et/ou de durabilité critiques.

Code ISIN : FR001400DM05

Compensation carbone : Ce support sera associé à l'annulation de crédits carbone vérifiés émis par des projets permettant de réduire ou de séquestrer les émissions de gaz à effet de serre (GES). Cette annulation de crédits carbone est soumise à des frais dédiés qui sont déjà inclus dans le prix du support.

Composante caritative : Un montant équivalent à 0,20% du total des titres OPPORTUNITÉ ZEN Boost Mai 2023 effectivement placés sera versé à l'association Proximité. Créée en Seine-Saint-Denis en 2002, au cœur des quartiers en difficulté, cette association loi 1901 est née du constat d'une urgence sociale : les inégalités scolaires et professionnelles sont toujours plus fortes en France et toujours déterminées par le milieu social d'origine. Proximité accompagne chaque jeune issu des territoires en difficulté vers sa réussite scolaire et professionnelle.

Éligibilité : Contrats d'assurance vie ou de capitalisation uniquement.

Devise : EUR

Sous-jacent : Indice S&P Eurozone 50 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select 5% Decrement [code Bloomberg : SPEZPFEN Index], calculé en réinvestissant les dividendes nets éventuellement détachés par les actions qui le composent et **en retranchant un montant forfaitaire de 5% par an, ce qui résulte donc en un rendement moindre que lorsque les dividendes sont réinvestis sans retranchement.**

Cotation : Marché Officiel de la Bourse de Luxembourg (marché réglementé).

Valorisation : Hebdomadaire, le vendredi.

Double valorisation : Une double valorisation du titre de créance sera assurée, tous les quinze jours, par Refinitiv qui est une société indépendante financièrement de Goldman Sachs.

Marché secondaire : Goldman Sachs International, qui fournit la liquidité, offrira un prix d'achat sur demande, sous réserve (i) de l'existence de conditions de marchés anormales, et/ou (ii) de considérations légales, réglementaires ou autres, ou (iii) de la situation

financière de Goldman Sachs International ou un de ses affiliés, dans chacun des cas tel que déterminé de bonne foi par Goldman Sachs International. Dans ce contexte et en fonction de la proximité du seuil de protection du capital, Goldman Sachs International anticipe que la fourchette achat-vente indicative attendue, dans les conditions normales de marché, est au maximum de 1%, sous réserve de son droit de modifier à tout moment le montant de cette fourchette.

Commissions de distribution : Des commissions relatives à cette transaction ont été réglées par Goldman Sachs à l'Assureur. Le montant maximum des commissions de distribution est équivalent à 1% par an du montant de l'émission, sur la base de la durée maximale du support. Ces commissions sont incluses dans le prix de souscription.

Montant maximum de l'émission : 150 000 000 €

Valeur nominale : 1 000 €

Garantie du capital : Pas de garantie du capital en cours de vie et une garantie du capital à l'échéance finale.

Période de commercialisation : Du 1^{er} janvier au 30 avril 2023.

Prix d'acquisition : Il progressera de façon constante de 996,00 € le 6 janvier 2023 à 1 000 € le 10 mai 2023. Pour tout complément d'information, merci de vous référer aux Conditions Définitives du titre.

Date d'émission du support : 6 janvier 2023.

Date d'observation initiale de l'Indice : 10 mai 2023.

Dates d'observation annuelle de l'Indice : 10 mai 2027 (année 4), 10 mai 2028 (année 5), 11 mai 2029 (année 6), 10 mai 2030 (année 7), 9 mai 2031 (année 8), 10 mai 2032 (année 9).

Dates d'échéance anticipée : 10 juin 2027 (année 4), 9 juin 2028 (année 5), 11 juin 2029 (année 6), 10 juin 2030 (année 7), 10 juin 2031 (année 8), 10 juin 2032 (année 9).

Date d'observation finale de l'Indice : 10 mai 2033 (année 10).

Date d'échéance finale : 10 juin 2033 (année 10).

Valeur finale⁽¹⁾ du support en unités de compte à l'une des dates d'échéance anticipée : Si à l'une des 6 dates d'observation annuelle, l'indice S&P Eurozone 50 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select 5% Decrement est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial du 10 mai 2023, le support prend fin à la date d'échéance anticipée correspondante. Sa valeur finale est alors égale à 100% de sa valeur initiale augmentée d'un gain de 8,5% brut⁽¹⁾ par année écoulée depuis la date d'observation initiale.

Valeur finale⁽¹⁾ du support en unités de compte à la date d'échéance finale : Dans le cas où le support dure jusqu'à l'échéance finale, sa valeur finale est alors égale à :

- 185% brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial ;
- ou 100% brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'Indice est en baisse par rapport à son niveau initial.

(1) Performance brute depuis la date d'observation initiale du 10 mai 2023, ne tenant pas compte des frais sur versement, des frais de gestion du contrat, du coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie, de la fiscalité et des prélèvements sociaux applicables et conditionnée par l'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou de mise en résolution de ce dernier. Toute sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie et pourra donc entraîner un risque de perte en capital.

▶ Avertissement final

Avant tout investissement dans ce support, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Le présent document est un document non contractuel et non réglementaire à caractère publicitaire, il est destiné à être distribué dans le cadre d'un placement privé exclusivement et de ce fait n'a pas été soumis à l'Autorité des Marchés Financiers.

Ces titres de créances ne peuvent être distribués aux investisseurs potentiels qu'en fonction des règles applicables aux offres pour lesquelles l'obligation de publier un prospectus ne s'applique pas en application de l'article 1(4) du Règlement (UE)2017/1129 et de l'article L.411-2-1° du Code monétaire et financier. La souscription, l'offre ou la vente, directe ou indirecte, en France de ces titres ne pourra être réalisée que dans les conditions prévues par le Règlement (UE)2017/1129 et l'article L.411-2-1° du Code monétaire et financier.

Une information complète sur le support, notamment ses facteurs de risques, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base et les Conditions Définitives.

Disponibilité de la documentation du support – Le support OPPORTUNITÉ ZEN Boost Mai 2023 décrit dans le présent document fait l'objet de « Conditions Définitives » se rattachant au Prospectus de Base (en date du 15 juillet 2022), conforme à la Directive UE 2017/1129 et visé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg (« CSSF »). Ce Prospectus de Base a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la CSSF et a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers. L'approbation du Prospectus de Base ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. Le Prospectus de Base, les suppléments à ce Prospectus, les Conditions Définitives (ensemble, le Prospectus) et le résumé (en langue française) sont disponibles sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu). Ces documents sont également disponibles auprès de Goldman Sachs International via le lien suivant pour le Prospectus de Base (<https://www.gsmarkets.fr/fr/services/documents/prospectus-de-base>). La dernière version du Document d'Informations Clés relatif à ce support peut être consultée et téléchargée à l'adresse : www.gspriips.eu.

Commercialisation dans le cadre du contrat d'assurance vie ou de capitalisation – L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'Instrument Financier) est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'assurance vie ou de capitalisation (ci-après le Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation). Ce document décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Il ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Il ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Agrément – The Goldman Sachs Group, Inc est une société holding bancaire et une société holding financière au titre de la loi des États Unis de 1956 sur les holdings bancaires (U.S. Bank Holding Company Act of 1956) et régulée par le Federal Reserve Board (Conseil de la Réserve Fédérale). Goldman Sachs International est une société autorisée par la Prudential Regulation Authority et régulée par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority.

Évènements exceptionnels affectant les sous-jacents : ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée – Afin de prendre en compte les conséquences sur le support de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du support, la documentation relative au support prévoit des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, le remboursement anticipé du support. Ces éléments peuvent entraîner une perte en capital sur le support.

Risque lié à la directive européenne sur le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (la directive) – Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'autorité de résolution compétente peut réduire ou convertir en fonds propres tout ou partie du principal des titres de créance, ce qui pourrait résulter en la perte partielle ou totale du montant investi. De plus, l'exercice de tout pouvoir dans le cadre de la Directive, ou toute suggestion d'un tel exercice, peut affecter significativement et défavorablement les droits des titulaires de titres de créance, le prix ou la valeur de leur investissement (dans chaque cas, quel que soit le niveau de protection du capital prévu par le support) et/ou la capacité de l'Émetteur à satisfaire à ses obligations en vertu des titres de créance. Toute somme ou montant payable par l'Émetteur pourra être réduit ou modifié, à tout moment, en application de l'exercice d'un renflouement interne (« bail-in ») par toute autorité compétente.

Restrictions générales de vente – Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans ce support.

Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes – L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, The Goldman Sachs Group, Inc. n'assume aucune responsabilité à cet égard.

Données de marchés – Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Les données pourraient être corrigées a posteriori si elles se révélaient erronées.

Rachat par Goldman Sachs International ou dénouement anticipé du support – Goldman Sachs International prévoit dans des conditions normales de marché, de fournir un prix d'achat et de vente pour ce support sur un intervalle de temps régulier. Seul Goldman Sachs International est le fournisseur de liquidité de ce support. Cependant, Goldman Sachs International ne s'engage pas à fournir de la liquidité par la communication de prix d'achat et de vente de ce support, et n'est soumis à aucune obligation légale de fournir de tels prix. L'investisseur potentiel ne doit pas s'appuyer sur sa capacité à vendre ce support à une date particulière ou à un prix particulier. Dans certaines situations de marché, pendant lesquelles Goldman Sachs Finance Corp International Ltd. n'est pas capable de conclure des opérations de couverture, la fourchette achat-vente de 1 % peut être temporairement augmentée, afin de limiter les risques économiques de Goldman Sachs Finance Corp International Ltd..

Avertissement relatif à l'Indice – L'indice S&P Eurozone 50 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select 5% Decrement est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC, ou de ses sociétés affiliées (« SPDJI »), dont l'utilisation est concédée par licence à The Goldman Sachs Group, Inc. (« Goldman »). Standard & Poor's® et S&P® sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P ») ; Dow Jones® est une marque de commerce, déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »), et elles font l'objet d'une licence d'utilisation en faveur de SPDJI et de sous-licences à des fins particulières en faveur de Goldman. Le support OPPORTUNITÉ ZEN Boost Mai 2023 n'est pas parrainé, avalisé, vendu ou promu par SPDJI, Dow Jones, S&P, leurs sociétés affiliées respectives et aucune des parties précitées n'émet de déclaration recommandant d'investir dans ledit produit ni ne peut être tenue responsable pour toute erreur, omission ou interruption de l'indice S&P Eurozone 50 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select 5% Decrement.

Conflits d'intérêts – The Goldman Sachs Group, Inc. ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent soit avoir un intérêt, soit détenir ou acquérir des informations sur tout instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de teneur de marché, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instruments financiers, indice ou marché mentionné dans ce document.

Restrictions permanentes de vente aux États-Unis d'Amérique – Les titres de créance décrits aux présentes qui sont désignés comme des titres avec restriction permanente n'ont pas fait ni ne feront l'objet d'un enregistrement en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933 « U.S Securities Act of 1933 », telle que modifiée (« la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières ») et ne peuvent à aucun moment, être la propriété légale ou effective d'une « U.S Person » (tel que défini dans la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières) et par voie de conséquence, sont offerts et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas des ressortissants des États-Unis d'Amérique, sur le fondement de la Réglementation S « Reg S » de la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières.

Il convient de noter qu'il n'existe actuellement aucun cadre universellement accepté [juridique, réglementaire ou autre], ni aucun consensus de marché sur ce qui constitue un produit « durable » ou équivalent ESG ou sur les attributs précis requis pour un produit particulier à définir comme ESG, durable ou tout autre étiquette équivalente, et aucune assurance ne peut être donnée qu'un tel cadre ou consensus universellement accepté se développera au fil du temps. Bien qu'il y ait eu des efforts réglementaires dans certaines juridictions et régions (en particulier dans l'Espace économique européen) pour définir des concepts similaires, le cadre juridique et réglementaire régissant la finance durable est encore en cours de développement et il n'y a aucune garantie que ces régimes locaux seront adoptés plus largement au sein des marchés financiers mondiaux. En conséquence, aucune assurance ne peut être donnée aux investisseurs que le produit proposé répondra à une ou à toutes les attentes des investisseurs concernant ces objectifs ESG, durable, ou autres objectifs étiquetés de manière équivalente ou qu'aucun impact environnemental, social et/ou autre ne se produira lors de la mise en œuvre du produit. Dans la mesure où ce contenu fait référence à des produits ou indices tiers, Goldman Sachs n'a pas vérifié que les produits ou indices tiers mentionnés sont conformes aux principes, lois, règles ou réglementations applicables, existants ou proposés, liés à l'environnement, à la durabilité et à la gouvernance des critères (ESG).

DES SERVICES PERSONNALISÉS POUR UNE GESTION RÉACTIVE DE VOTRE CONTRAT

Vous disposez d'un espace client sécurisé sur **ganpatrimoine.fr** permettant d'accéder **gratuitement à de nombreuses fonctionnalités** 24h/24 et 7j/7 pour :

- **Consultez en temps réel :**
 - vos relevés de situation trimestriels, vos lettres d'information.
- **Effectuez des opérations de gestion :**
 - des versements libres et programmés, des arbitrages pour modifier la répartition de votre épargne entre les supports.
- **Suivez l'actualité "En direct des marchés" :**
 - pour vous informer sur les caractéristiques générales des supports commercialisés au sein de votre contrat (valeur liquidative, performances, DIC, prospectus, etc.) :
 - simuler le calcul de leur performance sur la période de votre choix ;
 - comparer la performance entre plusieurs supports ;
 - créer un compte afin de suivre la performance des supports sélectionnés ;
 - créer des alertes email sur les supports qui vous intéressent ;
 - afin d'être informé en cas de plus ou moins-value.
- **Recevoir une information régulière sur une allocation précise d'actifs :**
 - pour vous accompagner dans vos choix d'investissement dans différentes unités de compte regroupées par thèmes ou "bouquets" ;
 - pour faciliter la diversification de vos investissements

Coordonnées de votre conseiller



Gan Patrimoine

Filiale de Groupama Assurances Mutuelles
Société Anonyme d'intermédiation en
assurance au capital de 2 364 120 euros
RCS Lille 457 504 694 APE : 6622Z
Siège social : 150, rue d'Athènes - CS 30022
59777 EURALIILE
N° d'immatriculation 09 051 780
www.orias.fr
Mandataire exclusif de Groupama Gan Vie et
de ses filiales
Tél : 09 69 32 20 60 (appel non surtaxé)
contact@ganpatrimoine.fr
www.ganpatrimoine.fr

Groupama Gan Vie

Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros
RCS Paris 340 427 616 - APE : 6511Z
Siège social : 8-10 rue d'Astorg - 75008 Paris

Caisse Fraternelle Vie

Société française pour favoriser la prévoyance
& l'épargne - Société Anonyme au capital de
460 000 euros (entièrement versé)
RCS Lille 457 504 702 - APE : 6511Z
Siège social : 150 rue d'Athènes - CS 30022
59777 Euralille
Entreprises régies par le Code des assurances
et soumises à l'Autorité de Contrôle
Prudentiel et de Résolution (ACPR)
4 place de Budapest
CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

Réf. 1504-052023

Crédit photo : ©Shutterstock.

Gan Patrimoine participe à la protection
de l'environnement en sélectionnant des
imprimeurs référencés « Imprim'Vert »
ainsi que des papiers issus de forêts gérées
durablement.